

Le Plan de Colombo

Au sujet de l'aide apportée à l'Inde dans le cadre du Plan de Colombo, M. Green, le 19 janvier, a communiqué la nouvelle suivante:

Sur les 50 millions de dollars affectés par le Canada au Plan de Colombo pour l'année financière 1960-1961, une somme de 25 millions a été affectée à l'assistance à l'Inde sous forme d'immobilisations.

Des entretiens ont eu lieu avec le Gouvernement indien sur le choix des entreprises que cette subvention permettra de financer. Je suis maintenant en mesure d'annoncer à la Chambre l'aide économique que le Canada a consenti à accorder à l'Inde, au titre du Plan de Colombo, dans le cadre de son programme de 1960-1961: du blé pour une valeur de 7 millions, de l'aluminium, du cuivre et du nickel pour une valeur de 11.7 millions; une dernière allocation de \$600,000 destinée à l'achèvement du réacteur nucléaire canado-indien; un premier octroi de 3 millions et demi pour la première étape de la construction de la centrale hydro-électrique de Kundah.

Avec ces allocations, l'aide du Canada à l'Inde, au titre du Plan de Colombo, qui se trouve déjà approuvée dans les crédits de 1960-1961 s'élève à 22.8 millions.

Les expéditions de blé ont déjà été faites, car il importait qu'elles quittent les ports canadiens avant le gel de la voie maritime du Saint-Laurent. Le nécessaire est actuellement fait pour expédier sans retard les métaux non ferreux.

Comme c'est l'usage quand il s'agit de marchandises, le Gouvernement de l'Inde a consenti à fournir en monnaie indienne des fonds de contre-partie équivalant à la valeur de l'octroi canadien. Ces fonds de contre-partie seront affectés à des entreprises d'expansion économique dans l'Inde, après entente entre les deux gouvernements. Le blé canadien sera sans doute précieux pour l'Inde. Il lui permettra de satisfaire les besoins de sa population croissante pour lesquels les ressources locales sont insuffisantes. Les métaux aideront l'industrie de l'Inde à maintenir son niveau de production et permettront de mettre en œuvre des programmes d'expansion en dépit de la grave pénurie de devises étrangères.

Le réacteur atomique canado-indien près de Bombay est maintenant parachévé et le ministre des Affaires des anciens combattants a représenté le Canada aux cérémonies d'inauguration qui ont eu lieu le 16 janvier. Il sera nécessaire d'affecter \$600,000 à ces travaux pendant l'année financière en cours afin de défrayer les dépenses finales de la participation canadienne au coût du réacteur.

La participation du Canada à la troisième étape de l'aménagement de la centrale hydro-électrique de Kundah dans l'État de Madras montre l'intérêt soutenu que le Canada porte à ce programme important de mise en valeur en Inde, car nous avons contribué beaucoup aux deux premières phases de l'entreprise. Les ouvrages exécutés au cours de ces deux premières étapes ont été officiellement inaugurés hier, le 18 janvier, et le ministre des Affaires des anciens combattants représentait également le Canada à ces cérémonies. Pour assurer sa mise en valeur agricole et industrielle, le sud de l'Inde a un urgent besoin de l'énergie